

**CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE
pour l'inscription à la Faculté des Sciences du Sport**

Pour participer aux enseignements obligatoires d'Activités Physiques, Sportives et Artistiques de la Faculté des Sciences du Sport, vous devez **impérativement** fournir un certificat médical, datant de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des APSA.

Pour participer aux compétitions sportives dans le cadre de la Fédération Française du Sport Universitaire, vous devez fournir un certificat médical, datant de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique du sport en compétition (facultatif)

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e) : Docteur en médecine
certifie avoir examiné M/Mme.....,
(veuillez SVP inscrire les NOM/PRENOM en MAJUSCULES)

né(e) le / /, et :

Cochez :

obligatoire

n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique et à
l'encadrement des activités physiques, sportives et artistiques.

facultatif

n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du sport
en compétition.

Nombre de cases cochées =

Fait à

Signature et cachet (obligatoire)

Le/..... / 20...